STIV'ACTUS

Ville d'Etival-Clairefontaine - N° 21 - Octobre 2019
3ème Trimestre

Samedi 14 septembre 2019

Organisée par la Municipalité

Fête du Sport et des Associations

SOMMAIRE - EDITO

Sommaire - Edito de Monsieur le Maire P. 1
Au fil des Conseils P. 2
Regards sur l'été écoulé P. 3.4
Une rentrée tout en douceur - Les bacheliers ayant eu leur bac avec mention P. 5
Etat-Civil - Concours des Maisons Fleuries P. 6
L'eau est précieuse, économisons la ! P. 7
Un clin d'oeil historique P. 8
Infos P. 9
Divers P. 10
Agenda P. 11

Stiv'Actus d'Etival-Clairefontaine - Rédaction -Documentation -Diffusion Mairie d'Etival-Clairefontaine
Tél. : 03.29.41.52.19 - Fax. : 03.29.41.72.57 - communication@etival.fr / Site internet de la ville : http://etival.fr

À votre service :

Monsieur le Maire
Les mardis de 10h à 12h sur RDV

Mesdames et Messieurs les Adjoints
Sur RDV

Ouverture de la Mairie
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi de 8h30 à 11h30

EDITO

L'automne s'installe doucement après une période estivale, que chacun a pu apprécier en situation de vacancier détendu et heureux, mais qui a battu des records ponctuels de températures. Il a fait chaud, très chaud et la nature, déjà bien marquée par la canicule de 2018, présente les signes d'une certaine souffrance à l'image de nos sapins rougissants. Le bien précieux qu'est l'eau manque gravement.

Si pour notre Commune, la situation n'est heureusement pas catastrophique, elle appelle pourtant à beaucoup de vigilance. Les effets des sécheresses successives se feront encore sentir longtemps. Il s'agira peut-être de reconsidérer nos habitudes de vie à tous les niveaux, afin de limiter notre consommation au juste nécessaire. Nos fidèles lecteurs consulteront utilement le recueil des conseils publiés dans ce numéro de Stiv'actus.

Ne perdons pas de vue qu'à une économie d'eau correspond une économie sur notre facture. Quoiqu'il en soit, nous suivons le niveau de nos réservoirs au quotidien et quelques mesures ont déjà été prises pour supprimer des points de consommation superflus.

Souhaitons donc un hiver prochain neigeux pour la satisfaction des nappes phréatiques et la plus grande joie des amoureux de sports de glisse et de paysages immaculés.

Le Maire, Christian FEGLI

Et pourquoi pas un Noël blanc ??

AU FIL DES CONSEILS

Depuis la parution du Stiv'actus n°20, le Conseil Municipal s'est réuni les 27 juin, 29 août et 1er octobre 2019. Les délibérations suivantes ont été votées :

Administration générale :

- la proposition de vente d'une parcelle Avenue Charles de Gaulle pour l'installation d'un cabinet médical.

la vente de 4 parcelles Avenue Charles de Gaulle pour l'installation d'un garage automobile, d'une pharmacie, d'un kinésithérapeute et d'un artisan peintre décorateur.

- l'attribution des subventions aux associations pour un peu plus de 30 000 €.
- l'achat à la société Renault By My Car d'un Master neuf avec benne (58 887.92 € T.T.C).
- la convention avec VOSGELIS définissant les conditions d'échanges des données à caractère personnel des résidents de Vosgelis pour la facturation de l'eau potable.
- la convention de 1 an pour la mise à disposition gracieuse de la Maison des Sœurs à la Gendarmerie afin d'optimiser l'entrainement de ses personnels.
- la mise en place de balises GPS dans les véhicules communaux (16 € H.T./véhicule/mois, contrat de 24 mois) .
- l'acquisition d'une parcelle de 22 m² pour 440 € Rue de Pajailles et d'une parcelle de 8762 m à la Basse du Rouge Homme pour 1 753 €.
- la résiliation de la convention de mise à disposition du local «Club House» aux membres du Club Vosgien avec autorisation d'occuper le box du champ de foire actuellement utilisé.
- la modification du montant de loyer pour un logement communal de la Cour des Moines et la ratification du bail pour ce logement.
- une modification des statuts de la Communauté d'Agglomération concernant l'intérêt communautaire des compétences obligatoires, optionnelles et supplémentaires et la mise à disposition de la Communauté d'Agglomération du terrain de l'aire de camping-cars pour son aménagement.
- une motion de soutien pour le maintien des 11 Trésoreries Vosgiennes condamnées à la fermeture et une motion de soutien pour «L'Appel des Coquelicots».
- l'autorisation permanente de poursuites par le percepteur pour non-paiement spontané.
- le refus de l'admission en non-valeur d'une dette de 47 492,79 €.
- l'approbation du compte-rendu des séances précédentes.

Travaux :

- l'emprunt de 1,2 millions d'euros sur 25 ans à taux fixe de 1.34 % auprès de la Banque Postale pour la réalisation du groupe scolaire.
- l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'installation de la cantine scolaire dans la salle polyvalente au cabinet SAS CARTIGNIES CANONICA de BRUYERES (43 050 € H.T.).
- le choix du BUREAU VERITAS CONSTRUCTION pour réaliser la mission de contrôle technique dans le cadre des travaux de création d'une restauration scolaire dans la salle polyvalente, pour un montant de 2 900 € H.T. et de la société TECHNIDEPOL, pour réaliser la mission de coordination de sécurité et de protection de la santé, dans la cadre des travaux de création d'une restauration scolaire dans la salle polyvalente, pour un montant de 1 960 € H.T.
- le recrutement de l'entreprise VILLAUME TP, pour le renouvellement du réseau d'eau potable Rues des Déportés et du Vivier (192 149.00 € H.T) et pour le déplacement de la conduite de Trieuché (45 030.80 € H.T.).
- le choix de l'entreprise SAE TENNIS D'AQUITAINE pour la création du terrain multisports Rue du Stade (38 180 € H.T.), de l'entreprise VILLAUME pour la préparation de la parcelle avant installation du terrain multisports (33 927 € H.T.) et de l'entreprise FRED CLOTURE pour la clôture du site (22 080.38 € H.T.).
- le choix de l'entreprise LINGENHELD chargée des travaux Rue du Stade pour 71 361 € H.T. et la création du parking pour 83 493 € H.T, ainsi que, les actes de sous-traitance entre cette entreprise et les sociétés HOUILLON, pour du terrassement et remblai (43 000 € H.T), EUREST BTP, pour la pose de caniveau (250 € H.T.).
- le bordereau de prix supplémentaires pour la requalification de la Rue du Stade ;
- le marché complémentaire avec la société LINGENHELD, titulaire du marché initial de requalification de la Rue du Stade (34 352.81 € H.T).
- participation de la Commune pour l'entretien des fontaines à hauteur de 30 % du coût total des travaux (sur facture), dans la limite de 10 000 € de travaux.

Forêt :

- le report des exploitations prévues en forêt (parcelles 6 et 13) compte tenu du dépérissements actuels.
- l'acquisition de 2 parcelles forestières contigües avec la forêt communale pour 4 400 €.

Regards sur l'été écoulé...

Lundi 24 juin 2019
Distribution des calculatrices aux élèves de CM2
par Christelle Phulpin Adjointe

Samedi 6 juillet 2019
Feu d'artifice
organisé par le Comité des Fêtes et l'Orchestre d'Harmonie

Dimanche 14 juillet 2019
Cérémonie Commémorative du 14 juillet 1789

Samedi 31 août 2019
Présentation du Cahier du Ban n°10
organisée par les Amis du Ban

Vendredi 13 septembre 2019
Récital d'orgue par Eric Brun,
organiste successeur de Gaston Litaize

50ème anniversaire
de la construction de l'orgue

suite ...

Samedi 14 septembre 2019
Fête du Sport et des Associations
organisée par la Municipalité

Samedi 21 septembre 2019
Conférence "La découverte de l'orgue"
← *organisée par les Amis du Ban*

Dimanche 22 septembre 2019
Partie de pêche à la truite
organisée par l'AAPPMA

Vendredi 27 septembre 2019
Récital d'orgue par Michaël Matthes
Titulaire de l'orgue de Saint-Germain - L'Auxerrois à Paris

Vendredi 4 octobre 2019
Conférence décentralisée
du Festival de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges
«Notre vie à l'étranger» : des Népalais au Qatar se racontent
dans un film de fiction autoproduit par Tristan Bruslé,
CNRS, Centre d'Etudes Himalayennes

Une rentrée tout en douceur

208 élèves ont fait leur rentrée dans notre Ecole Stivalienne.

École de Pajailles	Mme CAPLA	Petite Section
	Mme NICOT	Petite Section et Moyenne Section
	Mme FARIGOULE	Moyenne Section
	Mme FICHTER	Grande Section
École du Vivier	Mme COLIN	Cours Primaire
	Mme HAUMONT	Cours Primaire et Cours Élémentaire 1
École de Clairefontaine	Mr TARDOT	Cours Élémentaire 1
	Mme REMY	Cours Élémentaire 2 et Cours Moyen 1
	Mme BARTHELEMY	Cours Moyen 1 et Cours Moyen 2
	M. LARRIERE	Cours Moyen 2 et Directeur

Effectif rentrée 2019-2020

Un effectif légèrement en baisse et un nouveau professeur : Madame Claudie REMY pour les CE2 - CM1 à l'école de Clairefontaine.

Maternelle			Élémentaire						
Cycle 1			Cycle 2		Cycle 3				
Site de Pajailles			Site du Vivier		Site de Clairefontaine				
PS	MS	GS	CP	CE1	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
32	24	22	30	9	21	18	22	30	208

Félicitations aux Bacheliers Stivaliens, ayant eu leur Bac avec mention

Chloé CHEVREUX
Alexis GEORGEL
Émilie HARI
Quention TACHET

} Mention assez bien

Bravo !

État-Civil

Naissances

Le 24 juillet
Timéo de Kévin DE ANGELI et de Mélina WINZENRIETH domiciliés 1, Rue du Vivier.
Le 14 août
Prunille de Guillaume BASTIEN et de Caroline KRANTZ domiciliés 17, Rue de la Forêt.
Clélia de Kévin FOURNET et de Ludivine SAMBROTTA domiciliés 11, Voie du Himbeaumont.
Julia de Florian FAIST et de Amandine ADAM domiciliés 1, Rue des Jardins.
Paul de Julien PERRIN et de Marion THOUVENEL domiciliés 1, Impasse du Haut de Pajailles.

Décès

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès de personnes d'Etival-Clairefontaine

Le 1er juillet de NICOLLE née BASTIEN Micheline, 89 ans, domiciliée 6, Rue de Beaulieu.
Le 10 juillet de NICOLLE Pierre, 86 ans, domicilié 6, Rue de Beaulieu.
Le 19 juillet de GÉRARD née BOUGEROL Marie-Jeanne, 80 ans, domiciliée 13, Rue de la Corvée.
Le 30 juillet de CHARPENTIER Alain, 65 ans, domicilié 11, Cour des Moines.
Le 15 août de EVERARD née BELLON Simone, 88 ans, 11, Rue de l'Abbaye.
Le 18 août de RATTAIRE Reine, 89 ans, domiciliée 10, Route Royale.
Le 13 septembre de STOOPS Jacqueline, 86 ans, domiciliée 22, Avenue de Bellefontaine.
Le 30 septembre de KAUFFER née HEISSAT Madeleine, 89 ans, domiciliée 15, Rue de Sainte Odile.

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès dans les Communes extérieures de personnes nées ou inhumées à Etival-Clairefontaine

Le 4 juillet à SENONES (Vosges) de MATHIEU née BRAUN Yvette, inhumée au cimetière.
Le 11 juillet à TOULON (Var) de MAGRON Alain né le 10 octobre 1938.
Le 17 juillet à SENONES (Vosges) de MOREL Jean-Pierre né le 20 juillet 1950.
Le 21 juillet à LA SALLE (Vosges) de GRANDHOMME Guy né le 26 mars 1937.
Le 24 juillet à EPINAL (Vosges) de HOUOT née LAMAZE Isabelle née le 11 novembre 1933.
Le 16 août à SAINT-DIE-DES-VOSGES de MARCHAL née STEVENEL Anne Marie, inhumée au cimetière.
Le 20 août à NANCY (Meurthe-et-Moselle) de DULOISY Jean-Luc né le 22 janvier 1943.

Divers...

Mariages

Nous avons eu la joie d'apprendre le mariage dans notre Commune

- Le 13 juillet de ROHRER François et de DRAID Lydie.
- Le 24 août de MEYER Jean et de PEXOTO Aurore.
- Le 24 août de LEDUC Paul et de PIERRAT Virginie.
- Le 7 septembre de BARTHELEMY Christophe et de DURANT Jennifer.

Nous avons eu la joie d'apprendre le mariage dans une Commune extérieure

- Le 4 juillet à VÉRON (Yonne) de TOUSSAINT Jean-Luc et de BOULAY Nelly

Il est de tradition de mettre à l'honneur tous les Stivaliens qui, par leur action, contribuent à l'embellissement de la Commune. Certains habitants apportent un soin tout particulier à l'entretien et au fleurissement de leur maison, de leur jardin, de leur trottoir ou de leur balcon, rendant ainsi notre Ville encore plus accueillante. Les membres du Jury, présidé par René BAGARD, ont sélectionné les 5 maisons les plus fleuries. Leurs propriétaires vont être récompensés et remerciés au nom de la Municipalité*, pour leur investissement dans l'amélioration de notre cadre de vie. Nous espérons qu'ils seront chaque année plus nombreux à embellir notre Ville.

Malgré une saison difficile en raison de la canicule, les lauréats ont eu la main verte et ont su préserver leurs plantations.

Les lauréats 2019 sont :

- CÉZARD Jean-Claude - *3, Chemin du Haut Prè*
- BENOIT Denis - *22, Rue du 8 Mai 1945*
- PETIT Jean-Claude - *54, Rue du Vivier*
- VERGER Jacky - *22, Rue de Trieuché*
- CHARPENTIER Jacqueline - *11, Cour des Moines*

** Les propriétaires concernés sont invités à venir retirer leur récompense en Mairie à partir du 20 octobre 2019.*

L'eau est précieuse économisons là !

On consomme beaucoup d'eau, et souvent plus que nécessaire !
Nos conseils pour l'utiliser sans la gaspiller :

L'eau, on l'utilise essentiellement pour se laver (bain, douche, brossage des dents, etc.) et dans les toilettes et si peu pour boire, malheureusement.

On consomme l'eau à raison de :

WC : **35 %** Bains et douches : 33 %
Lessives : 13 % Vaisselle : 7 %
Jardin : 4% Nettoyage : 4%
Nourriture et boisson : 3 %

Aussi de simples petits gestes vont permettre d'importantes économies d'eau !

9 conseils pour la maison :

1. Prendre une douche plutôt qu'un bain qui consomme plus de 100 litres d'eau mais attention, 10 mn de douche peuvent consommer plus qu'un bain.

2. Utiliser un pommeau de douche économique : il consomme 6 litres par minute, voire moins, tout en restant efficace.

3. Chasser moins d'eau dans les toilettes qui consoment le plus d'eau à la maison. Pour l'économiser, on peut remplacer la chasse d'eau par une chasse à deux boutons. Pas envie ou pas possible de changer toute la chasse ?

Alors on adopte le système D pour réduire son volume : on dépose dans le réservoir une ou deux bouteilles en plastique (fermée(s)) remplies d'eau. Elles occupent ainsi une partie de l'espace du réservoir, ce qui réduit sa capacité (et donc l'eau consommée à chaque remplissage). Le nombre et la taille des bouteilles dépend du réservoir et de l'efficacité de la chasse une fois la capacité réduite. Attention à ne pas trop la réduire. On n'a en effet pas le choix de la quantité à chaque utilisation, contrairement aux chasses à deux boutons. Si on réduit le volume, on le réduit pour toutes les utilisations.

On peut aussi utiliser de l'eau de pluie pour la chasse des toilettes. L'installation est assez sommaire puisque l'eau n'a pas besoin d'être potabilisée pour cet usage.

4. Détecter et réparer les fuites. Un robinet qui fuit goutte à goutte représente une perte de 4 litres/heure. Une chasse d'eau qui fuit consomme 25 litres/heure. Pour déterminer s'il y a des fuites dans la maison, il faut relever le compteur d'eau le soir avant de se coucher (ne pas faire fonctionner le lave-linge ou le lave-vaisselle cette nuit-là, ni se relever pour aller aux toilettes) et comparer la valeur avec celle du lendemain matin.
Si les chiffres ne sont pas identiques, il y a une fuite. Reste alors à identifier où elle se trouve.

5. Éviter de laisser couler l'eau inutilement. Si on fait la vaisselle à la main, laisser couler l'eau consomme jusqu'à 200 litres par vaisselle. Il est plus économe de remplir les deux bacs de l'évier.
Fermer le robinet quand on se brosse les dents. Couper l'eau sous la douche quand on se savonne.

6. Choisir des appareils économes. Équiper sa douche d'un mitigeur thermostatique.
Al'achat de gros électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle…), on fait aussi attention à leur consommation en eau. Et bien sûr, on ne les fait tourner que lorsqu'ils sont pleins.

7. Arroser avec parcimonie. Au jardin également, on peut remplacer le tuyau d'arrosage par un arrosoir. Recouvrir le sol de paille entre les plantes, tontes de pelouse, feuilles, etc. favorise la rétention de l'eau ; arroser le soir, pour éviter les gaspillages dûs à l'évaporation. Récupérer l'eau de pluie est un geste éco-citoyen, ainsi qu'un geste économe !

8. Si vous avez la possiblité d'utiliser des toilettes sèches, de la sciure couvre nos petites productions, plutôt que de les évacuer avec de l'eau, potable dans la plupart des cas. Par contre, il est nécessaire d'avoir un jardin et un compost bien géré.

9. Utiliser de l'eau de pluie. Une eau potable n'est nécessaire que pour 5% de notre consommation d'eau. Pour le reste, on peut utiliser de l'eau de pluie. En fonction de l'utilisation (toilettes, lave-linge, douche ou jusqu'à la cuisine), le niveau de filtration sera différent. On se renseigne bien au préalable.

Un clin d'œil historique

Étival a aussi sa « rentrée littéraire »

A peine à 15 jours d'intervalle, ont été présentés à Étival deux ouvrages consacrés aux richesses et valeurs de notre territoire.

Le 31 août 2019 à la Médiathèque d'Étival, les Amis du Ban d'Étival avaient le plaisir d'inaugurer l'exposition sur Gaston Litaize, prêtée par les Archives Départementales, et également de fêter la parution du dixième numéro des Cahiers du Ban, leur revue annuelle. Cinquantenaire oblige, un article est consacré à l'orgue de l'abbatiale ; il complète celui paru dans les Cahiers du Ban n°7, qui retrace l'histoire de l'orgue du XVIIe siècle à nos jours.

Deux articles explorent aussi le passé d'Étival et les traces laissées. Tout d'abord, en prolongement de la promenade lors des Journées Européennes du Patrimoine 2018, un éclairage sur Pajailles, son développement entre le moulin et l'école, ses personnalités… L'histoire des Maires, commencée dans les Cahiers n° 8, se poursuit de 1812 à 1826 : que d'évènements durant cette période (Empire, Première et Deuxième Restauration, guerres et passages de troupes étrangères, mise en place de l'Administration Communale) ! Enfin, il a paru essentiel de rappeler le rôle joué dans la formation des élèves de l'École Nationale des Eaux et Forêts de Nancy, 106 ha de la Forêt Domaniale du Ban d'Étival, affectés à la Station de Recherche Forestière de Nancy en 1885.

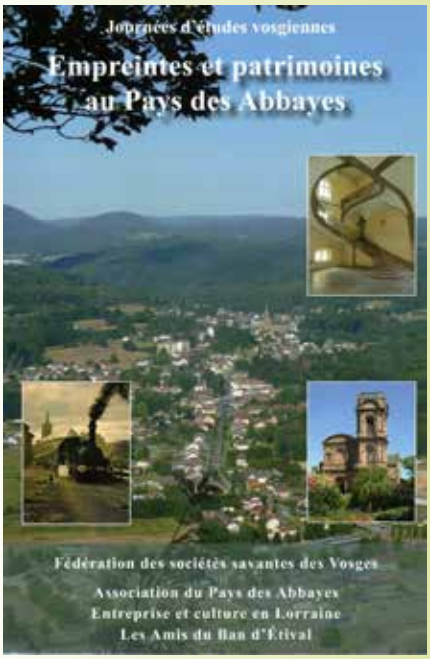

Plus exceptionnel, le 11 septembre 2019 à la Salle des Fêtes d'Étival, était présenté le volume des Actes des Journées d'Études Vosgiennes tenues du 18 au 21 octobre 2018 à Senones et à Étival. Ce livre, édité par la Fédération des Sociétés savantes des Vosges, avec l'aide de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, intitulé « Empreintes et Patrimoines au Pays des Abbayes » regroupe 31 articles et compte 536 pages. Il offre au lecteur des regards croisés sur les empreintes laissées par le passé, une réflexion sur les objets patrimoniaux, leur préservation, leur mise en résonnance avec l'époque actuelle. L'avenir se construit aussi sur le passé. Du classement en 1840 de l'Église d'Étival au titre des monuments historiques, au destin singulier de la ligne de chemin de fer d'Étival à Senones, des tabellions à la réindustrialisation des Papeteries de Clairefontaine après la Seconde Guerre mondiale, Étival s'inscrit dans l'évolution de ce territoire marqué par la présence d'Abbayes depuis le VIIe siècle, dont l'héritage est un enjeu pour les temps futurs.

Line Skorka

Il est possible d'acquérir cet ouvrage auprès des Amis du Ban d'Étival au prix de 29 €.

(Si vous désirez acquérir des n° des Cahiers du Ban, vous trouverez un bon de commande dans ce Stiv'Actus).

DE LA 2E CHANCE

C'EST QUOI ?

Une formation en alternance rémunérée d'une durée moyenne de 7 mois qui alterne entre le centre de formation et des stages en entreprise.
Nous vous aidons à définir votre projet professionnel afin de trouver un emploi ou une formation qualifiante ou diplômante.

POUR QUI ?

Pour les jeunes de 16 à 25 ans.

QUEL EST LE PROGRAMME ?

- Travail sur le projet professionnel, orientation, techniques de recherche d'emploi.
- Remise à niveau en Maths, Français, Informatique.
- Stages en entreprises, visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels.
- Participation à des projets culturels, éducatifs et sportifs.
- Modules de communication, ateliers théâtre, etc...
- Ateliers techniques pour découvrir des métiers.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- En vous adressant à votre conseiller Mission Locale ou Pôle Emploi.
- En contactant l'École de la 2éme Chance :

E2C Sainte-Marguerite
467, Rue des Grands-Près
88100 Sainte-Marguerite
tél. : 03.29.41.29.40
e2c-saintdie@e2clorraine.fr

RAPPEL : Groupement d'Achat Fioul
Date limite des commandes le **samedi 19 octobre 2019 inclus**.
Renseignements au 03.29.41.29.57

LOGEMENTS COMMUNAUX A LOUER

Cour des Moines

●STUDIO 34 m2. Loyer : 291.03 € / mois (dont 15€ de charges)

Rue de Pajailles

●F3 – 66 m2. Loyer : 383.98 € / mois

Renseignements au 03.29.41.29.57

NOUVEAU

FD-ELEC SAS
Entreprise d'Electricité Générale
3, Rue de l'Abbaye - Tél. : 06.26.72.49.11

https://www.facebook.com/titine.rere

Vous êtes artisan de la Commune d'Etival-Clairefontaine et vous souhaitez figurer sur le site de la Ville et dans l'Agenda 2019, contactez-nous : communication@etival.fr

LE FOOTBALL FÉMININ ENTRE EN SCÈNE À ETIVAL-CLAIREFONTAINE

Agenda

octobre

Sam. 12 oct	Concours de Belote de l'A.B.C.D. *Salle des Fêtes.*
du Sam. 12 au Dim 20 oct	Fête Foraine. "Fête du Paté Lorrain" *Champ de Foire.* (*sam. 19 oct - 22 h - Feu d'artifice*)
Sam. 19 et Dim 20 oct	Exposition photos du C.C.A.S. *Salle des Fêtes.*
Dim. 20 oct	Cérémonie de la Déportation. 9h30 Dépôt de gerbe au monument des Maquisards. 10h00 Office religieux
Dim. 27 oct	Thé dansant organisé par l'Orchestre d'Harmonie. *Salle des Fêtes.*

novembre

Dim. 10 nov	Bourse aux jouets organisée par le Comité des Fêtes. *Salle Polyvalente.*
Lun. 11 nov	Cérémonie Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. 10h00 - Office religieux. 11h00 - Rassemblement Place Abbatiale. 11h15 - Dépôt de gerbes aux monuments : des Maquisards, défilé jusqu'au monument 14-18 et au cimetière. Allocutions, Sonneries, Marseillaise.
Sam. 16 nov	Soirée Beaujolais organisée par le Comité des Fêtes. *Salle des Fêtes.*
Sam 16 et Dim. 17 nov	Salon Avicole. *Salle Polyvalente.* Exposition Patchwork. *Salle René Bernasconi.*
Dim. 24 nov.	Bourse aux collectionneurs organisée par le Comité des Fêtes. *Salle Polyvalente.*
Sam. 30 nov	20h00-Soirée Théâtre "J'y crois pas !" organisée par l'Association Culturelle.

décembre

Dim.1er Déc	Marché de Noël. *Salle Polyvalente.*
Dim. 8 déc	Repas du C.C.A.S. *Salle René Bernasconi.*

Mairie - 4, Rue du Vivier - B.P. n°7
88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE
Tél. : 03.29.41.52.19 Fax. : 03.29.41.72.57

Les travaux de dactylographie et de mise en page ont été effectués en Mairie d'Etival-Clairefontaine - Service Juridique de l'Information : Bureau de la Statistique. Catégorie UNESCO 06 N° 88.25.026.4 - Stiv'Actus n°21 diffusé gratuitement
Tirage 1 400 exemplaires - Rédaction, administration : Mairie d'Etival-Calirefontaine